

DIRE

L'an deux mille vingt-cinq et le _____,

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Versailles et par-devant nous, Greffier,

Maître Pascale REGRETTIER

Avocat associé du cabinet HANDENGUE ET ASSOCIES

7 rue Jean Mermoz

78000 VERSAILLES

Poursuivant la présente vente ;

LAQUELLE A DIT QUE :

Pour compléter le Cahier des Conditions de Vente, il est ci-après donné copie de :

- Procès-Verbal de description

Et Maître REGRETTIER, Avocat, a signé avec Nous, Greffier, sous toutes réserves.

MD 20840/ 973
EXPEDITION

SAS AXE LEGAL
Office d'Argenteuil
Commissaires de Justice
102, boulevard Héloïse
95100 ARGENTEUIL
Téléphone : 01.34.41.76.27
Mail : n.gousseau@axe-legal.fr



PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ
ET LE DEUX JANVIER à 14 h**

A LA REQUETE DE :

**Syndicat des Copropriétaires DE L'IMMEUBLE « LES PARKINGS
DU SANCERROIS »** sis 2 square de la Canche à ELANCOURT 78990
représenté par son syndic en exercice, la société Agence Saint Simon - 16
rue du Général Leclerc 78000 VERSAILLES

Ayant pour avocat Me **Benjamin RAMI** membre de la société **BJA**,
Société d'Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 2, rue Louis David à
PARIS (75116),

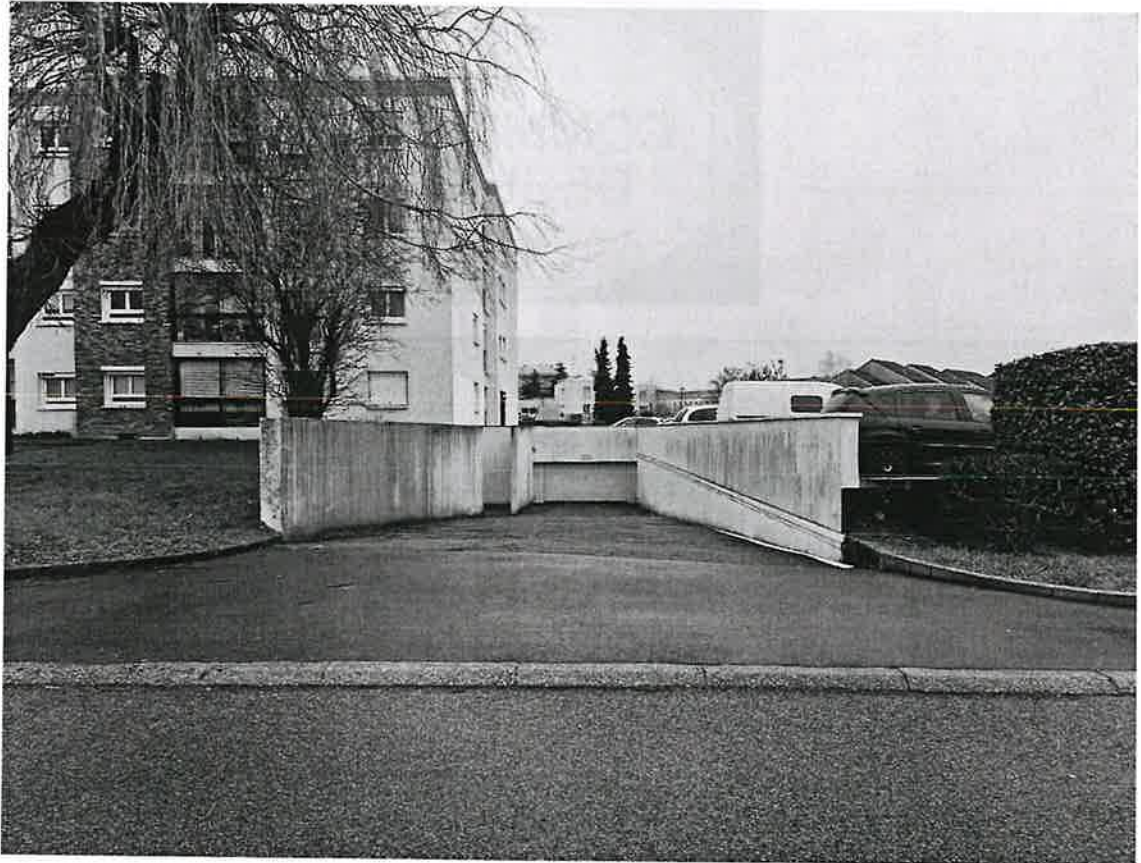
**Je, Nicolas GOUSSEAU, Commissaire de Justice associé au
sein de la SAS AXE LEGAL, office d'Argenteuil, résidant au 102,
boulevard Héloïse, soussigné,**

Agissant en vertu des articles R 322-1 à R 322-3 du Code des
Procédures Civiles d'Exécution et de trois jugements rendus par les
Tribunaux de Proximité et d'Instance de RAMBOUILLET en date des 12
mars 2024, 29 juin 2018 et 31 juillet 2013 au préjudice de [REDACTED]
[REDACTED] demeurant 80, rue de la Bonne Aventure – 78000
VERSAILLES,

Me suis rendu ce jour **2 janvier 2025 à 14 h au 2 – 4, square de la Canche à ELANCOURT (78990)**, où, là étant, assisté d'un serrurier et de deux témoins majeurs,

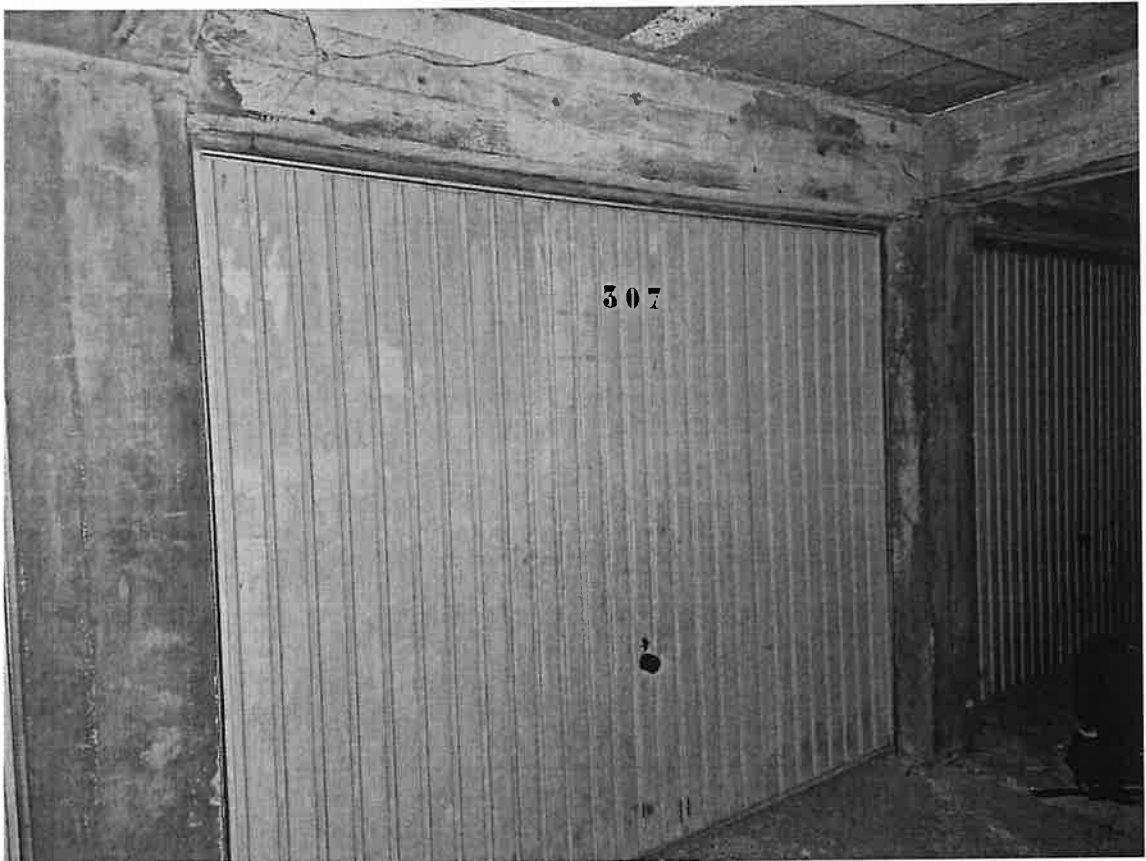
J'AI PROCÉDÉ À LA DESCRIPTION SUIVANTE :

Le bien saisi se trouve dans un ensemble immobilier des années 1970 comportant plusieurs bâtiments et un parking en surface sous lequel se trouve un sous-sol à usage de garages souterrains.





Il s'agit d'un box automobile portant le numéro 307.



En l'absence du propriétaire, convoqué par mes soins, j'ai fait ouvrir la porte dont la serrure n'était pas verrouillée.

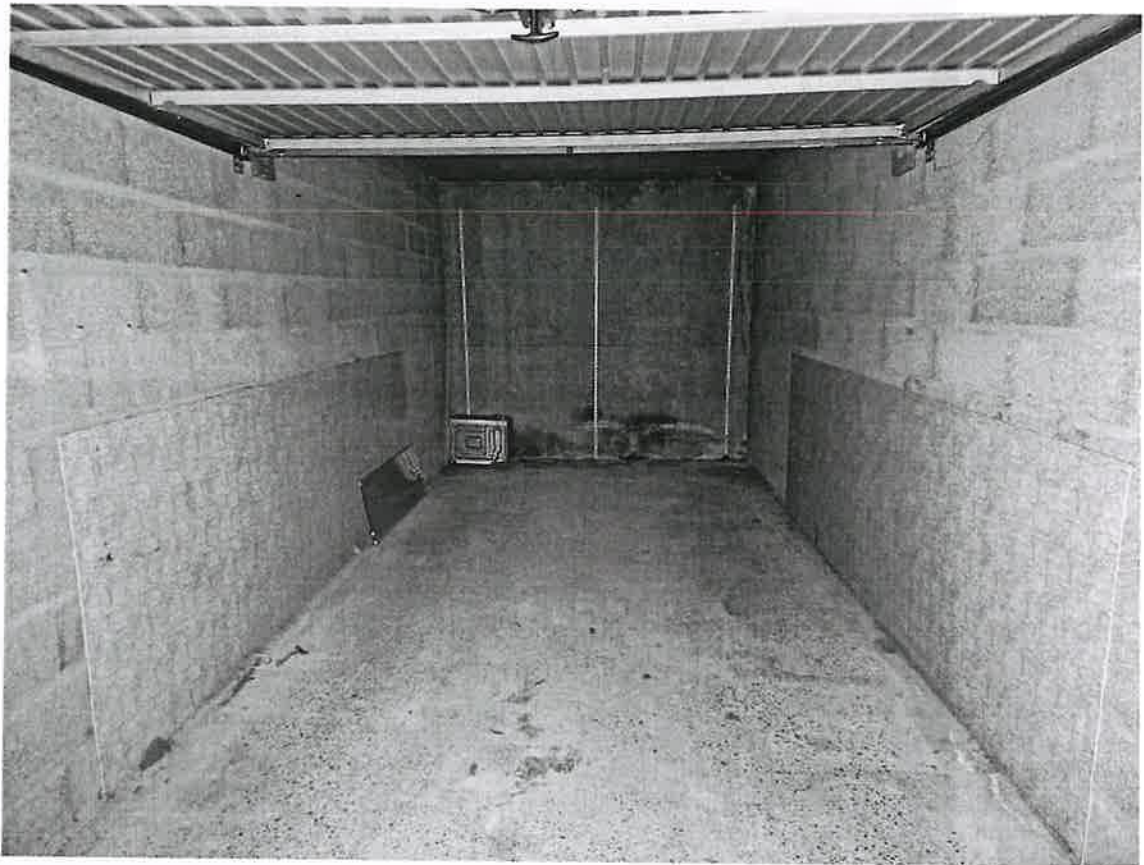
J'ai constaté l'absence de véhicule et de meuble à l'exception d'un four à micro-ondes.

J'ai remarqué l'absence de réseaux traversants.

Le garage est à l'état de gros œuvre brut :

- Sol en béton,
- Murs en parpaings,
- Plancher haut : hourdis béton.

Il ouvre par une porte basculante métallique





Je relève les dimensions suivantes :

- Longueur : 5,25 m
- Largeur : 2,53 m
- Surface : 13,28 m
- Hauteur : 2,28 m

A l'issue de la description, j'ai fait refermer la porte.

°0°0°0°

Cinq photographies sont insérées au présent procès-verbal.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : six cent sept euros et 9 cts T.T.C



Nicolas GOUSSEAU

Témoign 1 : Willys CORSEAUX

Témoign 2 : Jean HEMMER

Serrurier : CLEFS EN MAINS